

Quelques histoires autour du tabac en Nouvelle-France

Catherine Ferland

Number 137, Spring 2019

Paradis artificiels et substances « illicites »

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/90735ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ferland, C. (2019). Quelques histoires autour du tabac en Nouvelle-France. *Cap-aux-Diamants*, (137), 4–7.

QUELQUES HISTOIRES AUTOUR DU TABAC EN NOUVELLE-FRANCE

par Catherine Ferland

Le tabac est une substance étonnante. Utilisé traditionnellement depuis plusieurs milliers d'années, sous diverses formes, par les premiers habitants des Amériques, il est adopté et se répand simultanément en Orient, en Europe et en Afrique dès la fin du XVI^e siècle. En fait, le tabac est l'une des substances non alimentaires qui connaît l'expansion géographique la plus impressionnante, « conquérant » littéralement la planète entre la Renaissance et les Lumières.

À l'époque de la Nouvelle-France, les Français sont déjà familiers depuis plusieurs décennies avec la consommation du tabac, qui prend dans leur culture une dimension essentiellement récréative. En s'installant aux abords du Saint-Laurent, les colons rencontrent des peuples qui font usage de tabac depuis plusieurs milliers d'années, fumant le tabac par plaisir, afin de faciliter les contacts sociaux et, surtout, qui accordent à ce rituel un sens religieux et symbolique. La rencontre de ces pratiques tabagiques est un aspect intéressant de l'aventure coloniale. Voyons quels sont les tabacs utilisés aux XVII^e et XVIII^e siècles et, surtout, comment évoluent les usages entourant le tabagisme à l'époque de la Nouvelle-France.

Provenance	Quantité	Autres
Pour le S. France	200	
Pour le S. Cayenne	50	200
Pour le S. Roumain	4	16
Pour le S. Rouville	20	80
Pour le S. Chimney	2	9
Pour le S. Joubert	2	18
Pour le S. Challos	142	450
Total	201	586

Dans cet extrait d'un registre d'enregistrement des entrées de tabacs dans la colonie pour l'année 1742, on voit nettement la provenance et la quantité des différents tabacs importés. AC, C11A, vol. 78, fol. 94.

VERTUS ALLÉGUÉES DU TABAC AU XVII^e SIÈCLE

La popularité du tabac repose en partie sur ses prétendues vertus médicinales. Selon la « théorie des humeurs », qui fonde les mœurs alimentaires et médicales, les fumées du tabac,

chaudes et sèches, équilibrent les humeurs froides et humides du corps humain. On croit qu'elles débouchent les conduits du corps et évitent les obstructions qui causent la maladie. Certains médecins préconisent l'usage du tabac pour guérir les coliques, les hernies, les maux de dents, les problèmes rhumatiques et respiratoires (!), l'insomnie... et même la chute des ongles. La « cendre qui reste au pétunoir » a la réputation d'être excellente pour « consolider les plaies ». En 1749, Pehr Kalm affirme qu'un mélange de tabac et de poudre à fusil est un contrepoison efficace lorsqu'appliqué sur les morsures de serpent.

Bref, le tabac est jugé bénéfique pour la santé. Les propriétés qu'on lui prête créent donc une sorte d'aura magique autour de cette plante américaine. Si certains médecins émettent des mises en garde à son encontre, le qualificatif « d'herbe violente », le tabac est largement utilisé à des fins médicales et, au milieu du XVII^e siècle, il est devenu un produit de consommation courante.

SE PROCURER DU TABAC EN NOUVELLE-FRANCE

Si la France doit compter sur l'importation pour s'approvisionner en tabac, il en va autrement en Nouvelle-France.

Une variété indigène, *Nicotiana rustica*, croît librement en de nombreux endroits du continent nord-américain. Plusieurs nations amérindiennes « font grand labourage de Petun, chose très précieuse entre eux, & parmi tous ces peuples universellement », affirme Marc Lescarbot. Entre autres, la « Nation du Tabac », dont les membres sont aussi connus sous le nom de Petuns ou Tionontati, est une branche de la famille iroquoienne qui exploite de vastes champs de tabac depuis déjà plusieurs siècles au moment où quelques explorateurs français les rencontrent, en 1616. Cette variété de tabac « tient du poivre & du gingembre », selon Lescarbot.

Les dirigeants coloniaux tentent de développer la culture du tabac au Canada. La production locale fournit de bonnes quantités de tabac dès le début du XVIII^e siècle, particulièrement dans les seigneuries de Lachenaie, Terbonne, Sorel, Maskinongé, Yamaska, Dorvilliers, Berthier, Repentigny, l'île Jésus et dans les sept paroisses de l'île de Montréal. Les seigneuries de la région de Trois-Rivières sont également bien représentées, notamment Champlain et Cap-de-la-Madeleine. Dans la région de Québec, ce sont les seigneuries de Saint-Nicolas, de la pointe de Lévis, de la côte de Lauzon et de l'île d'Orléans qui s'avèrent les plus grandes productrices de tabac.

Si la production s'élève à environ 48 000 livres de tabac en 1721, elle a pratiquement quadruplé en 1739. Les récoltes de la fin des années 1740 sont si abondantes que de grands espoirs sont permis; l'intendant Gilles Hocquart soutient que la colonie est sur le point « de devenir encore plus utile à la France par la culture du tabac ». Cette production s'avère cependant fragile : la présence de vers ou de chenilles, un manque ou un excès de pluie, des gelées hâtives anéantissent d'entières récoltes. En outre, pour avoir une valeur marchande, le tabac doit répondre aux critères établis par les fermiers généraux. La culture du tabac canadien

connaît un essor intéressant pendant les dernières décennies du Régime français.

En dépit de cette disponibilité locale, le tabac que préfèrent les habitants du Canada est celui qui vient d'ailleurs... On trouve deux catégories de tabac



Canadien chaussé de raquettes et fumant la pipe. Illustration tirée de Claude-Charles Bacqueville de La Potherie, *Voyage de l'Amérique : contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Amérique septentrionale depuis 1534 jusqu'à présent*, Amsterdam, Henry des Bordes, 1723, tome 1, p. 51.

importé, auxquelles sont associées des formes de tabagisme différentes : le tabac en feuilles et le tabac en poudre.

IMPORTATION DE TABAC À FUMER

La colonie achète d'importantes cargaisons de tabac en feuilles, provenant principalement du Brésil, des Îles, du Mississippi et de la Louisiane. Jusque dans le premier quart du XVIII^e siècle, les tabacs des Îles doivent parfois, commerce triangulaire oblige, effectuer un détour par la France avant d'aboutir dans la colonie. Les stocks, exposés à

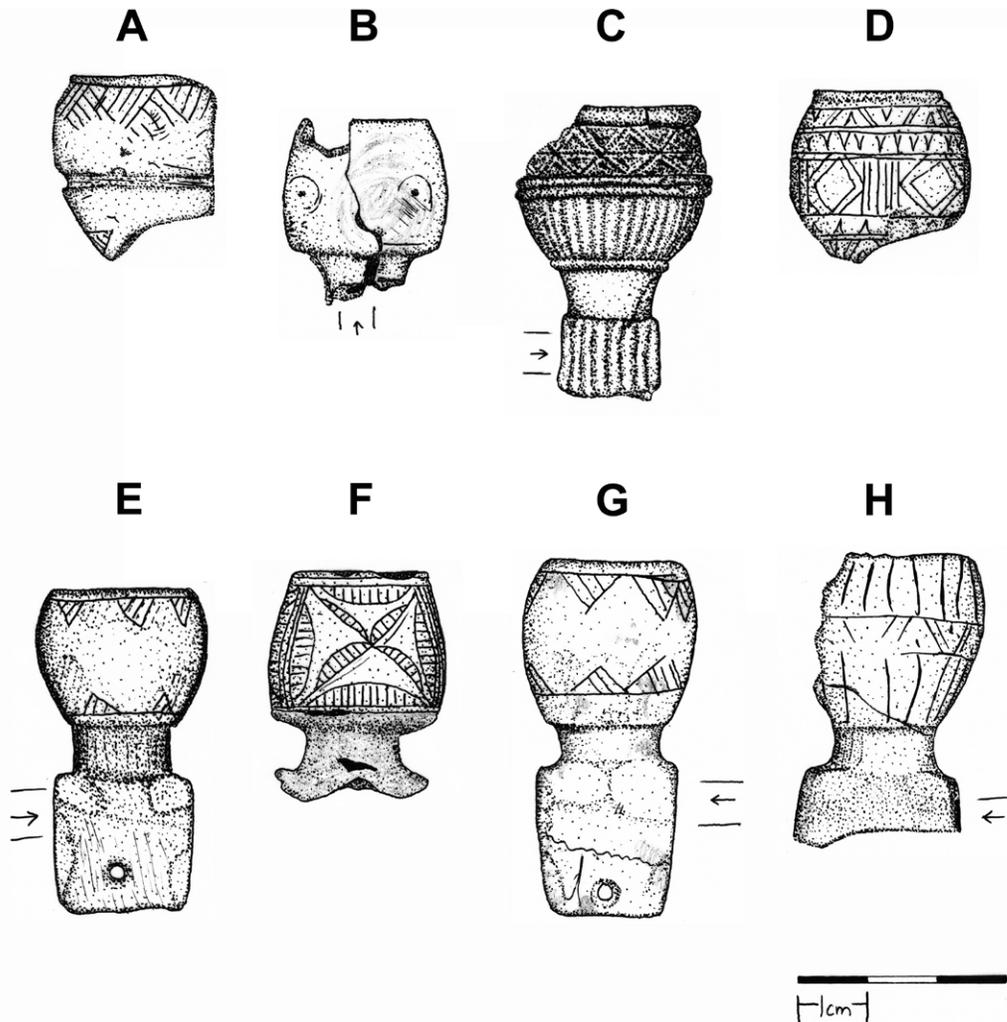
l'humidité des cales, sont fréquemment en mauvais état lorsqu'ils parviennent enfin au port de Québec, après cet aller-retour transatlantique inutile! Le développement des relations maritimes directes entre les Antilles et le Canada, vers 1720, permet enfin aux Canadiens d'obtenir sans intermédiaire des tabacs des îles françaises d'Amérique.

Pour la seule année 1734, les employés du port de Québec enregistrent l'arrivée de 1 804 livres de tabac de Saint-Domingue et de 3 200 livres de tabac de Saint-Vincent sous forme de feuilles séchées et roulées en « carottes », un produit destiné à être fumé. De la variété *Nicotiana tabacum*, ces tabacs s'avèrent forts et très parfumés : ils détrônent le tabac canadien, non seulement auprès des colons d'origine française, mais aussi auprès des Amérindiens eux-mêmes. Ces derniers en sont très friands et ne se privent pas d'en exiger lors des transactions commerciales et diplomatiques, voire des alliances qu'ils scellent avec les Français. Les Amérindiens établis dans des territoires plus septentrionaux semblent particulièrement amateurs de tabac importé, si l'on se rapporte aux observations de Pehr Kalm au milieu du XVIII^e siècle.

« FUME, FUME, FUME, FAIS DE LA FUMÉE »

En Nouvelle-France, tout comme dans la métropole, fumer la pipe constitue une pratique extrêmement répandue. Si la plupart des couches de la société adoptent cette forme de tabagisme, c'est cependant chez les gens du peuple qu'elle devient la manière la plus commune de consommer le tabac. On fume le tabac seul ou mêlé de feuilles séchées de *sagachkomi* (busserole) ou de vinaigrier, ou bien encore d'écorce de hart rouge, afin de l'adoucir un peu.

Plusieurs types de pipes coexistent au Canada. Au XVII^e siècle, on utilise volontiers les petites pipes d'argile –



Quelques exemplaires de pipes de type « Micmac » retrouvées au parc de l'Artillerie à Québec lors de fouilles réalisées de 1995 à 1997. Dessins : Marie-Hélène Daviau. Tiré de Marie-Hélène Daviau, « La pipe de pierre au Canada : une question de contextes? », dans *Tabac & fumées. Regards interdisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme*, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 72.

souvent appelées erronément « pipes de plâtre » – dont la morphologie est directement inspirée de la pipe coudée amérindienne. Peu coûteuses, elles sont fabriquées massivement en Angleterre et en Hollande, d'où on les importe par centaines, voire par milliers... ce qui explique leur forte représentation dans les sites archéologiques. Certains Canadiens préfèrent la pipe amérindienne, plus résistante que la fragile pipe d'argile : plusieurs spécimens ont été trouvés dans des sites coloniaux français du XVII^e siècle, notamment au fort Frontenac. Fait intéressant, les matériaux et la forme des pipes amérindiennes se modifient notablement lors de la

période de contact, surtout après 1650, alors que les Amérindiens délaissent un peu leurs pipes traditionnelles au profit des pipes manufacturées en Europe! Enfin, on trouve des exemplaires de la pipe de pierre dite de type « Micmac », aussi appelée calumet. N'étant ni purement amérindienne, ni proprement française, la pipe de pierre est une innovation qui semble apparaître vers le milieu du XVII^e siècle, dans les zones d'intenses contacts interculturels. Si leur morphologie et leurs décorations s'inspirent des pipes amérindiennes, il semble presque certain que la vaste majorité des calumets retrouvés dans des contextes coloniaux soit l'œuvre de

Canadiens. Les motifs récurrents de certains spécimens constituent même de véritables « signatures » et permettent d'apprécier leur propagation dans la vallée du Saint-Laurent et autour des Grands Lacs.

PRISER COMME LES GENS BIEN « NEZ »

Outre le tabac en feuilles, on trouve aussi dans la colonie du tabac manufacturé, moulu finement et parfumé, destiné à être aspiré par les narines. On note la présence de tabac à priser en Nouvelle-France dès la fin du XVII^e siècle. Il est toujours importé. Les

quantités varient selon les ans. Pour la seule année 1734, 4 720 livres de tabac d'Espagne en poudre sont enregistrées au bureau du Domaine d'Occident à Québec. Son prix s'avère beaucoup plus élevé que celui du tabac à fumer (de dix à quinze fois plus cher), ce qui accentue son caractère élitaire. Car il s'agit bel et bien d'une substance associée au mode de vie aristocratique.

Les élites européennes affichent une préférence pour la prise du tabac. Dès la fin du XVI^e siècle, priser devient une pratique codifiée que tout gentil-

qu'il en existe aussi en osier ou en carton peint. Plusieurs tabatières sont décorées de motifs d'argent, peintes, gravées, vernies ou dorées, certaines affichant même un portrait de leur possesseur ou d'un être chéri. Leur ornementation participe pleinement à la distinction sociale attachée à cette forme de tabagisme, comme si la beauté de l'objet mettait en évidence le bon goût ou, devrions-nous dire, le « flair » de son propriétaire.

Le tabac semble donc occuper une place importante dans le mode de vie

largement produits ici, mais d'importantes quantités sont importées. Enfin, la prise de tabac est une forme de tabagisme qui fraie son chemin jusqu'aux élites du Canada. Un examen plus approfondi des significations associées au tabac et à sa consommation (dont nous ferons ici l'économie, restriction d'espace oblige) confirmerait que le tabagisme colonial, tributaire à la fois de l'héritage tabagique autochtone et d'un bon nombre d'apports culturels français, prend une forme typiquement canadienne dès le milieu du XVIII^e siècle, à l'instar de bien d'autres pratiques culturelles.

Catherine Ferland est historienne professionnelle, spécialiste d'histoire de la consommation. Elle est la présidente des Rendez-vous d'histoire de Québec.



De nombreuses tabatières fabriquées au Canada ont été retrouvées par les archéologues. Celle-ci est ornée d'une représentation festive. Tabatière, 1722. Argent et or, 5,7 x 8,7 x 1,4 cm. Musée national des beaux-arts du Québec, 65.176.

homme (ou dame) se doit de maîtriser. Tout l'art consiste à renifler « proprement » et sans se salir! Cette mode se retrouve chez l'élite canadienne : l'aristocratie coloniale ne fume pas beaucoup, mais apprécie en revanche le tabac à priser. Même les dames prisent assez fréquemment, assure Pehr Kalm au milieu du XVIII^e siècle.

Le tabac à priser se conserve dans des tabatières. Les fouilles archéologiques ont révélé des exemplaires faits de corne, de bois, d'écaillé, de fer-blanc, de cuivre jaune ou d'argent. Les inventaires après décès nous apprennent

de l'élite d'origine française. Savoir user correctement du tabac en société est une manière de démontrer sa « politesse » et de se distinguer clairement des classes populaires.

Plusieurs modes de consommation du tabac coexistent dans la vallée du Saint-Laurent aux XVII^e et XVIII^e siècles. La grande quantité de pipes exhumées par les archéologues témoigne de l'importance du tabac fumé à l'époque de la Nouvelle-France, montrant aussi des adaptations liées à cette pratique pendant cette période d'intenses échanges interculturels. Les tabacs fumés sont

Pour en savoir plus :

Marie-Hélène Daviau, « La pipe de pierre au Canada : une question de contextes? », dans *Tabac & fumées. Regards interdisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 51-80.

Catherine Ferland, « Mémoires du tabac. Le tabagisme du XV^e siècle à nos jours », *Drogues, santé et société*, numéro spécial sur le tabac et le tabagisme, vol. 6, n° 1 (printemps 2007), p. 17-48.

Catherine Ferland, « Une pratique « sauvage »? Le tabagisme de l'ancienne à la nouvelle France, XVII^e-XVIII^e siècles », dans *Tabac & fumées. Regards interdisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 81-109.

Mario Savard et Pierre Drouin. *Les pipes à fumer de Place-Royale*. Québec, Les Publications du Québec, (Coll. « Patrimoines ») n° 65, rééd. 2000.

Roland Tremblay, « Se conter des pipes : la pipe dite Micmac, des origines amérindiennes aux mythes modernes », dans *Tabac & fumées. Regards interdisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 21-50.